

Raphaël Arlettaz

«L'anomalie, ce n'est pas le retour du loup!»

LA CHAUX-DE-FONDS Le biologiste valaisan participait hier à une journée de conférences dédiées au loup. Il estime que le canidé peut cohabiter avec l'homme. Il l'explique, non sans déplorer certaines décisions politiques.

PAR ANABELLE.BOURQUIN@ARCINFO.CH

Au centre de l'attention depuis plusieurs semaines, objet de crainte ou de fascination, le loup a fait l'objet d'une journée de conférences organisée par Avenir loup lynx Jura. Elle réunissait plusieurs sommités du domaine, hier à La Chaux-de-Fonds. Parmi les intervenants, le biologiste et professeur valaisan Raphaël Arlettaz, chef de la Division de la conservation à l'Université de Berne, a rappelé qu'une «invasion» du loup était biologiquement impossible, tout en militant pour une cohabitation entre le loup et l'homme. Interview.

Raphaël Arlettaz, comment accueillez-vous la décision du Conseil fédéral d'autoriser les tirs préventifs du loup dès le 1er décembre ?

Ces mesures sont prises au pire moment. Plutôt que de continuer à miser sur la protection des troupeaux, qui fonctionne, et de patienter quelques années jusqu'à une stabilisation du nombre de loups, on nous fait croire que les tirs préventifs vont régler le problème. Or, c'est une expérience incertaine, qui ne repose sur aucune base scientifique établie.

On réagit dans la panique: le terme «exponentiel» est brandi comme épouvantail. Mais les loups ne peuvent pas se multiplier à l'infini. Ces opérations de régulation risquent de maintenir la population à son taux d'accroissement maximum.

Comment le fait de le tirer peut-il contribuer à maintenir des effectifs élevés ?

La population lupine est actuellement en phase très dynamique: toute perte est rapidement compensée. Les meutes sont très territoriales, car elles doivent s'assurer suffisamment de nourriture, essentiellement des cerfs et des chevreuils, comme l'ont démontré nos recherches. Si vous éliminez une meute, des loups vont rapidement remplir l'espace vacant.

Vous affirmez qu'une invasion de loups est impossible. Pourquoi ?

Toute entité vivante croît selon le modèle «logistique», que ce soit une plante ou un animal. C'est le cas aussi d'une population. La croissance est d'abord lente, puis très rapide, pour finalement se stabiliser en fonction des ressources, notam-



Le biologiste valaisan Raphaël Arlettaz assure qu'une «invasion» du loup est biologiquement impossible. Il milite pour une cohabitation entre le loup et l'homme. LUCAS VUITEL



En abattant des individus en phase d'accroissement maximum, on va stimuler la reproduction, ce qui permettra justement de remplir les espaces vacants.

RAPHAËL ARLETTAZ
BIOLOGISTE

ment alimentaires. Lorsque le Conseil fédéral dit que nous sommes face à une croissance exponentielle stricto sensu, il nous induit en erreur. Nous sommes certes dans une phase d'accroissement maximum, mais la régulation démographique qui stabilise l'effectif est déjà proche, car l'espace se remplit vite. En abattant des individus en phase d'accroissement maximum, on va stimuler la reproduction, ce qui permettra justement de remplir les espaces vacants.

Les mesures de protection des troupeaux fonctionnent, même si elles ne sont pas absolues, dites-vous. Un avis que ne partage pas le biologiste grison Marcel Züger. Selon lui, le loup est incompatible avec l'élevage dans nos campagnes.

Il faut arrêter de nous faire croire que les mesures de protection ne servent pas à grand-chose – les statistiques prouvent le contraire –, mais encore faut-il les appliquer! Nous vivons avec les grands prédateurs depuis des milliers d'années, le système développé par nos ancêtres fonctionne. Il se base sur trois piliers: berger, chien de protection, enclos nocturne. Un élément mis en place isolé-

ment ne marche pas, c'est l'addition de ces trois mesures qui porte ses fruits.

Minimisez-vous les attaques récentes survenues sur le territoire suisse, notamment dans le canton de Neuchâtel ?

Les déprédations fluctuent fortement d'une année à l'autre. Il faut regarder les tendances à long terme. Il est normal qu'en

phase de colonisation et d'accroissement démographique, nous ayons d'avantage de déprédations, surtout tant que les mesures de protection ne sont pas mises en œuvre à large échelle. Toutefois, le nombre relatif de victimes parmi les animaux de rente diminue par tête de loup. Cela s'explique justement par les mesures de protection, qui poussent les

meutes installées à exploiter surtout la faune sauvage.

Ne faudrait-il donc jamais autoriser le tir du loup ?

Une régulation ne revêt de sens qu'en cas de dommages économiques. C'est le cas avec les animaux de rente prédatés par le loup.

Toutefois, la question est de s'entendre sur un seuil de tolérance. Lorsqu'un berger mène ses moutons à l'alpage pour l'estive, il sait qu'il aura des pertes naturelles (chutes, maladies, foudre, etc.).

Le loup doit être considéré comme un autre facteur naturel. Par exemple, dans les Abruzzes italiennes, où le loup cohabite depuis toujours avec l'homme, il fait partie des dommages collatéraux.

L'anomalie, ce n'est pas le retour du loup, mais la perte de connaissances, suite à son extermination. Des mesures que nos ancêtres avaient mises des siècles à mettre en œuvre.

On parle beaucoup des peurs liées ou nourries par le loup. Y a-t-il des bienfaits liés au canidé ?

Comme tous les grands prédateurs, les loups promeuvent la biodiversité, car ce sont des agents majeurs de l'évolution des espèces. Au parc Yellowstone, aux Etats-Unis, la réintroduction du loup a par exemple permis de limiter les dégâts sur les boisements, en diminuant l'impact des wapitis, leur principale proie, sur le rajeunissement forestier.

Une pétition cantonale, voire une initiative

Au terme d'une journée de conférences qui a réuni plus de 300 personnes hier – plus d'une cinquantaine de participants ont assisté aux débats sans trouver à s'asseoir –, l'association Avenir loup lynx Jura a annoncé le lancement d'une pétition sur le plan cantonal. Le texte vise la suppression des tirs préventifs du loup et l'octroi de moyens de protection supplémentaires pour les agriculteurs. Elle n'exclut pas, dans un second temps, de lancer une initiative cantonale dans le même but. Coorganisateur de cette journée dédiée au loup, Jean-Emmanuel Lalive s'est félicité du succès de la manifestation, «les dernières sorties du loup nous ayant peut-être involontairement fait de la pub», s'est-il interrogé.

Agriculteurs venus se faire entendre

Le public, également composé d'agriculteurs, dont certains venus de France, a parfois donné de la voix, notamment lorsqu'il s'est agi de remettre en doute les affirmations des scienti-

fiques. Certains se sont inquiétés de savoir si les parents pouvaient encore, après que des attaques de loup ont eu lieu dans la région, laisser leurs enfants jouer à proximité des domaines agricoles le soir.

«La réponse est oui. Au final, chacun a compris que la représentation du loup peut faire peur, mais que l'animal n'est pas un danger pour l'homme, les statistiques sont claires.»

Cette journée scientifique étant achevée, les organisateurs entendent désormais apporter leur aide aux agriculteurs, par exemple en les conviant à des discussions constructives. Mais les enjeux sont surtout politiques, la décision du conseiller fédéral Albert Rösti d'autoriser les tirs du loup préventivement étant largement critiquée. «Nous espérons un retour en arrière. Nous avons livré des faits scientifiques, avérés. La politique finance en partie la science. Et lorsque les chercheurs prouvent les faits, les politiciens n'en tiennent pas compte. C'est regrettable», a conclu Jean-Emmanuel Lalive.